



COMPTE RENDU
Conseil d'établissement
CFP de Mont-Laurier
7 décembre 2020

Personnel administratif

Vincent Mainville
Éric Thompson
Sébastien Dufour

Enseignants

Lyne Dufresne
Éric Dion

Organismes / Entreprises

Frédéric Houle
David Bolduc
Rachèle Prévost
Dany Filion

Élèves

Mathieu Villeneuve
William Lacelle

Résolution			Résumé des discussions
	1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	Après constatation du quorum, le directeur de Centre ouvre la réunion. Heure : 16 h 30
CEFP-20-21-10	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Le projet d'ordre du jour se lit comme suit : <ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion;2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution);3. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 15 septembre 2020 (résolution);4. Services éducatifs dispensés par le CFP pour l'année scolaire 2021-2022 (résolution);5. Présentation Rapport annuel 2019-2020 du CFP incluant les activités du C.E. (résolution);6. Suivi du projet des résidences;7. État des différents projets en cours;8. Suivi budgétaire 19-20 ;9. Journée portes ouvertes 20-21;10. Projet Para-Chute-Kaleido (résolution);11. Projet stationnement / hangar du CFP;12. Capsules de formation;13. Tour de table;14. Question diverse;15. Levée de la réunion. Il est proposé par monsieur Frédéric Houle et résolu :

			<p>QUE l'ordre du jour soit adopté avec ajout au point question diverse : 14.1 Service de placement.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-20-21-11	3.	Adoption, suivi et signature du procès-verbal du 15 septembre 2020	<p>Monsieur Vincent Mainville fait un survol du dernier procès-verbal aux membres du conseil.</p> <p>Il est proposé par monsieur David Bolduc et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 15 septembre 2020 soit adopté avec retrait du paragraphe au point 12. L'attribution des chambres à la résidence ne peut pas se faire selon la situation financière des élèves, car difficilement gérable dans la pratique et il est demandé de retirer le terme logement, car ce sont des frais de pension.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-20-21-12	4.	Services éducatifs dispensés par le CFP pour l'année scolaire 2021-2022	<p>Un centre de formation professionnelle établi par un centre de services scolaire (CSS) ne peut dispenser toutes les spécialités professionnelles. C'est annuellement que le CSS précise les services éducatifs dispensés par chaque centre.</p> <p>VU l'article 251 de la <i>Loi sur l'Instruction publique</i> qui stipule que le CSS doit déterminer les services éducatifs dispensés par le Centre de formation professionnelle (CFP);</p> <p>ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier;</p> <p>Les services d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ services de formation conduisant au diplôme d'études professionnelles (DEP); ▪ services de formation conduisant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP);

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ services de formation conduisant à une attestation d'études professionnelles (AEP); <p>Les services d'appui à la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ services d'assistance aux autodidactes; ▪ services d'accueil et d'aide; ▪ services d'appui pédagogique; ▪ services d'aide au placement; ▪ services de résidence; ▪ tutorat; <p>Les services aux entreprises;</p> <p>Service de reconnaissance des acquis et des compétences;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Frédéric Houle</p> <p>D'ADOPTER les services éducatifs dispensés par le CFP de Mont-Laurier pour l'année 2021-2022.</p>
CEFP-20-21-13	5.	Présentation du rapport annuel 2019-2020	<p>Monsieur Mainville présente le rapport annuel 2019-2020.</p> <p>On survole plusieurs objectifs apparaissant dans le rapport et une présentation des différents chantiers est faite.</p> <p>Le portrait de la clientèle est présenté ainsi que les principaux enjeux de la FP.</p> <p>Il est proposé par <u>monsieur Sébastien Dufour</u> et résolu :</p> <p>QUE le rapport annuel 2019-2020 (incluant les activités du C.E.) soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

6.	Suivi du projet des résidences	<p>Monsieur Sébastien Dufour explique les différents travaux effectués à la résidence, il mentionne que les élèves apprécient beaucoup ces améliorations.</p> <p>Monsieur Mainville mentionne qu'en raison de la pandémie, seulement 15 élèves peuvent avoir accès à la résidence au lieu de 26 en temps normal.</p>
7.	État des différents projets en cours	<p>Monsieur Mainville mentionne que le programme de coiffure sera délocalisé jusqu'en 2023 au Centre de services scolaire des Laurentides, plus précisément à Ste-Agathe. Le CSS est en attente de l'accord du MEQ avant de procéder.</p> <p>Monsieur Mainville présente les nouvelles formations qui seront offertes à l'hiver et au printemps 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ AEP Conducteur d'autobus; ○ AEP Soudage; ○ AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins; ○ AEP Service de garde en milieu scolaire; ○ DEP Opération d'équipement de production; ○ DEP Vente-conseil. <p>La procédure pour demander l'autorisation de dispenser de nouvelles formations est expliquée aux membres.</p>
8.	Suivi budgétaire 19-20	<p>Monsieur Vincent Mainville fait état de la situation financière.</p> <p>Pour l'année 2019-2020, le CFP présente un déficit.</p> <p>Le financement des formations est expliqué.</p>
9.	Journée portes ouvertes 20-21	<p>Monsieur Éric Thompson explique le déroulement de la journée portes ouvertes cette année.</p> <p>En raison de la pandémie, la journée portes ouvertes se tiendra virtuellement le jeudi 18 février 2021.</p> <p>Nous sommes actuellement à faire la captation de vidéos, différentes capsules touchant nos départements et celles-ci seront présentées lors de l'évènement.</p>

CEFP-20-21-14	10.	<p>Projet Para-Chute (Kaleido)</p>	<p>Messieurs Éric Thompson et Sébastien Dufour expliquent le projet Para-chute.</p> <p>La vie étudiante est souvent synonyme de dépenses aussi incontournables que coûteuses qui peuvent mettre en péril la poursuite des études et en temps de pandémie c'est loin de s'améliorer.</p> <p>Dans le but de contrer les effets négatifs de la Covid-19, une équipe composée de membres du personnel du Centre de formation professionnelle Mont-Laurier (CFPML) a mis sur pied le projet Para-Chute qui a pour but de favoriser la persévérance scolaire et le retour aux études sachant qu'il peut parfois être difficile de joindre les deux bouts dans ces circonstances.</p> <p>Le CFPML avec l'aide de l'organisme Éducaide et l'entreprise Kaléido, spécialiste des régimes enregistrés d'épargne-études ont permis qu'un tel projet puisse se réaliser.</p> <p>Le projet Para-Chute se concentre principalement sur trois axes de besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les besoins de base; ○ les besoins de santé; ○ et les besoins scolaires. <p>Son application se veut rapide et efficace. Après l'analyse de la demande, l'aide apportée se fait sous forme de bons d'achat (nourriture, essence, etc.) et de paiements, en tout ou en partie, de frais divers (santé, uniformes, etc.).</p> <p>De plus, pour tenter d'atténuer les effets pervers de la pandémie sur la santé mentale de nos étudiants, nous avons mis sur pied, en respectant les règles sanitaires en vigueur, une quantité impressionnante d'activités pour les divertir. Ainsi, toutes les semaines jusqu'au 30 juin, le CFP effectuera des tirages parmi tous les étudiants réputés inscrits et en formation. Des soirées cinéma, des spectacles à l'Espace Théâtre, des soirées de quilles, des sorties au golf virtuel et des abonnements mensuels au gym seront ainsi remis régulièrement. Des sorties de skis de fond et de raquettes sont également prévues au courant de l'hiver et du printemps prochain.</p> <p>L'équipe du projet Para-Chute croit fortement que les moyens mis en place ne pourront avoir qu'un impact positif sur la poursuite des études au CFPML.</p>
---------------	-----	---	---

			<p>ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier;</p> <p>ATTENDU la création d'un code budgétaire 89310 afin de gérer ce projet venant en aide aux élèves.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur David Bolduc</p> <p>D'ADOPTER la création d'un code budgétaire pour le projet Parachute.</p>
	11.	Projet stationnement / hangar CFP	<p>Monsieur Mainville mentionne le manque de places de stationnement au CFP suite au don d'un terrain par le CSSPN à la ville de Mont-Laurier.</p> <p>Il présente le projet de réaménagement du stationnement des employés et le déplacement de la machinerie lourde vers les serres qui permettra l'ajout de 60 places supplémentaires de stationnement.</p>
	12.	Capsules de formation	<p>Monsieur Mainville mentionne que nous devons nous conformer à la loi sur la nouvelle gouvernance du Centre de services scolaire Pierre-Neveu et les membres du C.E. devront écouter 4 capsules de formation.</p> <p>Le lien pour visualiser ces capsules sera transmis à chaque membre en raison d'un problème de son durant la réunion.</p> <p>Lors de la prochaine rencontre, nous validerons auprès de chaque membre l'écoute de ces capsules.</p>
	13.	Tour de table	Aucun sujet.
	14.	Question diverse	<p>14.1 Service de placement</p> <p>Lors de la rencontre précédente en septembre dernier et afin de faire suite au questionnement d'un membre du C.E., monsieur Thompson mentionne l'excellent taux de placement des diplômés du DEP Mécanique d'engins de chantier.</p>

CEFP-20-21-15	15.	Levée de la réunion	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Frédéric Houle et il est résolu : QUE la réunion soit levée à 18 h 00. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
<p data-bbox="163 565 352 630">_____ David Bolduc, Président</p> <p data-bbox="850 565 1113 630">_____ Vincent Mainville, Directeur de Centre</p>			